



**AN 2023  
23-036**

République Française  
Liberté Egalité Fraternité  
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton d'Aubergenville

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

L'an deux mille VINGT-TROIS, le 12 avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

### **Présents :**

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Myriam DARGENT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Philippe GARCIA, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

### **Absents ayant donné procuration :**

Mme Florence VARIN, procuration à M. Dimitri MENDY  
Mme Nathalie COLAS, procuration à Mme Fabienne PAULIN  
M. Guillaume BASSET, procuration à M. Thierry MONTANGERAND

**Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance**

### **DATE DE LA CONVOCATION :**

05/04/2023

### **NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice	33
Présents	30
Votants	33

### **DATE D'AFFICHAGE :**

05/04/2023

**OBJET : RENOUELEMENT DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAFY POUR LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS : MULTI ACCUEIL FARANDOLE ET CRÈCHE FAMILIALE CHRYSALIDE**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

REÇU EN PREFECTURE

le 21/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-078-217800291-20230412-DEL23\_036-D

Vu les conventions d'objectifs et de financement pour la prestation de service Unique intervenues entre la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines et la commune d'Aubergenville,

Vu les projets de renouvellement proposés par la CAFY,

Considérant que les conventions précitées sont arrivées à échéance,

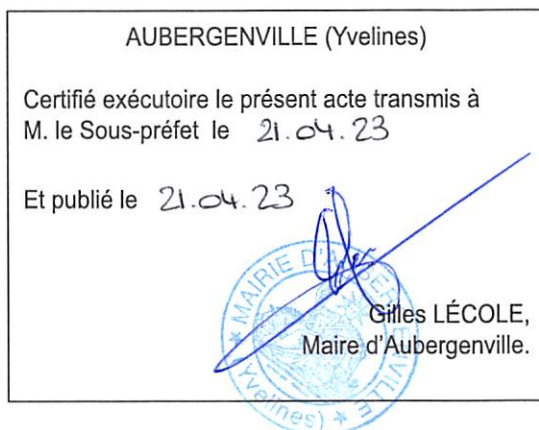
Considérant qu'il convient de procéder au renouvellement desdites conventions en faveur des structures Petite Enfance municipales Multi Accueil Farandole et Crèche familiale Chrysalide,

*Considérant l'avis favorable et unanime de la commission Affaires scolaires, Périscolaire et Petite Enfance réunie le 11 avril 2023,*

*Après avoir entendu l'exposé de Mme Marie-Christine LOZACH- PAIOLA, Adjoint au maire délégué aux Affaires scolaires, au Périscolaire et à la Petite Enfance,*

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité (33 voix Pour),**

- **ARTICLE 1 : DECIDE DE RENOUVELER** les conventions d'objectifs et de financement pour la Prestation de Service Unique avec la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines, concernant le multi-accueil Farandole et la crèche familiale Chrysalide, jointes en annexe,
- **ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer** lesdites conventions pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.



*Fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme au registre*



Gilles LÉCOLE,  
Maire d'Aubergenville.